

DCM N° 2023-01/005

Séance du 16 janvier 2023

Le conseil municipal dûment convoqué le 16 janvier 2023 à 18h30, s'est réuni en session ordinaire, en mairie de Choisey, sous la présidence de Madame THEVENIN Hélène, Maire

Date de la convocation : 12 janvier 2023	La liste des délibérations affichée et publiée le 19/01/2023
Nombre de conseillers en exercice : 13	Acte publié et reçu par le contrôle de légalité : 20/01/2023

**PRESENTS** : THEVENIN Hélène, BARRET-PAQUES Béatrice, BARTHE Olivier, CRETIN Bérengère, DEMONT PRENAT Sylvie, DIAS Edouard, DUBOIS Stéphane, LACROIX Marie-Paule, LAVRUT Arnaud, MAUPOIL Florence, METRAILLE Thomas, SIBILLE Laurent, VALENTE Nathalie (13 présents)

**ABSENT(S) Excusé(s)** : néant

**POUVOIRS** en application de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du CGCT, ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom : néant

**Secrétaire de séance** : Madame CRETIN Bérengère désignée conformément à l'article L.2121-6 du CGCT.

**OBJET** : *Décision Modificative n°4 au budget primitif communal 2022 – Intégration budgétaire de deux anciennes opérations SIDEC de 2002 et de 2007*

Afin de régulariser l'intégration budgétaire de deux anciennes opérations SIDEC de 2002 et de 2007 dans le budget communal de l'exercice 2022, il convient d'ouvrir des crédits supplémentaires au chapitre 041 « Opérations patrimoniales » en recette et en dépense de la section d'investissement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants :

**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

DI 16878 – 041 Emprunts – Autres organismes et particuliers + 508 062 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

RI 238 – 041 Emprunts – Avance versées sur cmdes d'immo corporelles + 453 610 €

RI 21534 – 041 Réseaux d'électrification + 54 452 €

-----  
+ 508 062 €

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.*

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.*

Le Maire,  
Mme THEVENIN Hélène \*

